

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D' OUM EL BOUAGHI
DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Concours restreint
Carte fiscale N° 000004019025459

La Direction de la Formation et de l'enseignement Professionnelle de la Wilaya d'OUM EL BOUAGHI lance un concours restreint pour :

Opération : Étude pour la Réalisation D'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA)

300PF/60 lits a Kseur Sebihi – Oum El Bouaghi-

L'objet : Étude, suivi pour la Réalisation D'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA)

300PF/60 lits a Kseur Sebihi – Oum El Bouaghi-.

- Les architectes agréées et inscrits au tableau national de l'ordre des architectes .
- Bureaux d'études publics agréées.
- Les sociétés d'études et les groupements des bureaux d'études publics et privés agréées.

Qui doivent justifiant les capacités techniques ;financières et professionnelles suivantes :

1. CAPACITES PROFESSIONNELLES :

- CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

CAS DES ARCHITECTES : Doivent présenter une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes (**CNOA**) en cours de validité.

- CAS DE SOUMISSIONNAIRE EN GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES D'ARCHITECTURES Doivent présenter l'agrément de l'année en cours inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes (**CNOA**).

♦ LE PROTOCOL :

Doivent présenter le Protocol d'accord signé entre les membres.

* l'architecte bénéficiaire de ce concours devrait présenter avec un ingénieur agrée en génie civil dont l'agrément est valable et délivré par le ministère de l'habitat et l'urbanisme et la ville avec la remise de tous ses documents complets et valables.

2. CAPACITES TECHNIQUES : Doivent présenter les références professionnelles suivants :

◆ **LES REFERENCES PROFESSIONNELLES :**

Qui ont réalisés un projet au minimum (étude et suivi) de catégories « C » et plus ou deux (02) de catégories « B » ; à justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrage publics.

3. CAPACITES FINANCIERE : Les candidatures ayant cumulé un chiffre d'affaire égale ou supérieur à 2912000,00 DA les trois (03) dernières années.

peuvent retirer le cahier des charges auprès de la **Direction de la Formation et de l'enseignement Professionnelle de la Wilaya D'OUM EL BOUAGHI** sise :

Cite taguoufet ,Oum El Bouaghi

4.CAPACITES HUMAINS :

- **Chef du Projet :** architecte justifiant d'une expérience minimale de (04) Quatre ans.
- **Un ingénieur (ou Master) en génie civil** justifiant d'une expérience minimale de (03) quatre ans.

5.Moyens matériels:

- Justifier de l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte (acte de propriété, contrat de location).

Dans une première phase, les candidats sont invités à remettre uniquement le dossier de candidature.

Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe cachetée, indiquant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet du concours ainsi que la mention « dossier de candidature.» Cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, et ne comporte que la mention suivante :

Monsieur le Directeur de la Formation et de l'enseignement Professionnelle

AVIS D'UN CONCOURS RESTREINT

L'objet : Étude, suivi pour la Réalisation D'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) 300PF/60 lits a Kseur Sebihi d'oum el bouaghi .

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

- offres doivent être déposées à l'adresse suivante:

" Monsieur le Directeur de la Formation et de l'enseignement Professionnelle "

Direction de la formation et de l'enseignement professionnels

Wilaya d'Oum El Bouaghi

Cite taguoufet ,Oum El Bouaghi

L'offre de candidature contient les documents suivants exigés par le cahier des charges.
L'offre de candidature contient les documents suivants exigés par le cahier des charges.

● **Dossier de candidature**

1. Déclaration de candidature signée, paraphée et datée conformément au modèle de la soumission, (selon l'annexe).

- En cas du groupement, il doit présenter une seule déclaration.
2. Déclaration de probité signée, paraphée et datée conformément au modèle de la soumission, (selon l'annexe).
- En cas du groupement, il doit présenter une déclaration pour chaque membre
3. Une copie du statut pour les personnes morales.
 4. Une copie du statut pour les bureaux d'études publics.
 5. Copie de registre du commerce électronique légalisé par CNRC pour les sociétés professionnelles d'engineering.
 6. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 7. Attestations de bonne exécution.
 8. Tout document permettant dévaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants à savoir :

⌚ L'Agrément.

- ⌚ Copie de l'attestation de mise à jour de l'Ordre des Architectes mise en vigueur (pour l'année en cours).
- ⌚ Références bancaires (attestation de solvabilité + RIB).
- ⌚ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
9. Les bilans financiers des cinq derniers exercices accompagnés de document officiel attestant leur dépôt auprès des services des impôts ou une copie légalisée par le commissaire aux comptes;

10. Une copie du Protocol d'accord en cas du groupement.

La durée de préparation des offres:

- La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).

Jour et heure limite de dépôt des offres:

- Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 11H.00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Jour et heure d'ouverture des plis:

- L'ouverture des plis des dossiers de candidature, se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour y assister.

Durée de validité des offres :

- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours, à laquelle s'ajoute le délai de préparation des offres, à compter de la date de publication de l'avis de concours.